



Harcelement par une famille voisine

Par **Nonox**, le **14/06/2011** à **15:34**

Bonjour,

Nous sommes propriétaire depuis 4 ans d'une maison. Nous avons trois chiens, dont deux en catégorie deux. Ils sont en règle et ont été soumis sans problèmes à une évaluation comportementale. Ils sont la plupart du temps dans la cour, donnant sur la rue qui est un cul de sac.

Les maisons alentours sont occupées seulement pendant les vacances. Le propriétaire de la maison mitoyenne à la notre, que j'appellerais Monsieur B, cherche à vendre sa maison depuis 10 ans, sans succès.

Il y a peu, nous avons reçu 2 lettres recommandés du fils de Mr B, et un courrier simple. Il vit à 500 km et aurait voulu venir en vacances, mais en aurait été empêché à cause de nos chiens "dangereux" se. Les autres vacanciers n'ont jamais eu ce souci je précise, nous avons plutôt de bons rapports. Ses courriers étaient menaçants (menace de plaintes), remplis d'accusations mensongères. Il a aussi alerté le maire et le policier municipal (qui a fourni nos noms et téléphone portables, il est connu pour outrepasser ses fonctions et chercher la petite bête). Néanmoins, nous avons refait notre clôture, sur la demande du fils de Mr B, et à nos frais. Elle est neuve et rehaussée, de sorte que les chiens sont invisibles de dehors. Afin de prouver notre bonne volonté, nous avons fait passer une évaluation comportementale au chien non classé, ce qui n'est pas obligatoire. Cela nous a coûté pas mal d'argent, et nous avons peu de moyens. Nous n'avons de plus jamais vu personne de cette famille, ce ne sont que des courriers.

Nous pensions être tranquilles. Mais voilà qu'aujourd'hui, une nouvelle lettre. Ils ont trouvé autre chose! Cette fois, nous sommes accusés de bloquer la vente de leur maison à cause soi disant, des excréments de nos chiens dans notre cour. Je précise qu'avant notre arrivée, il avait essayé de vendre sa maison durant 6 ans sans succès! N'étant pas là de la journée, il est exact qu'il arrive que nos chiens fassent leurs besoins dans notre cour (invisible de dehors), mais nous nettoyons à grande eau et à la javel tous les soirs quand ça arrive! Il nous demande donc d'installer un syphon relié à l'égout, pour évacuer les eaux. Nous n'avons pas les moyens, de plus je suis hospitalisée régulièrement et tout ce stress commence à me peser sérieusement.

Que dois-je faire? Dois-je lui répondre ou l'ignorer? Déposer une main courante pour harcèlement? Je précise que nous n'avons pas les moyens de faire de tels travaux et que nous en avons déjà assez fait! Merci pour vos réponses

Par **Domil**, le **14/06/2011** à **15:45**

ignorez-le

Par **Nonox**, le **14/06/2011** à **16:00**

C'est ce que je pense faire, je lui ai préparé un courrier, très poli, disant en gros que tout cela suffit et que si il nous demande de faire d'autres travaux il n'a qu'a les prendre en charge. Mais je ne vais pas l'envoyer. J'ai peur qu'il nous envoie au tribunal, nous n'avons pas besoin de ça en ce moment. J'ai su par un voisin que derrière, le policier municipal (qui adore ennuyer les jeunes et les nouveaux) les avait poussé à porter plainte, ce qu'ils n'ont pas fait, de même qu'il leur a donné nos numéros de portables, mais ils ne s'en sont pas servi. Merci en tout cas pour votre réponse, tout mon entourage me conseille de même...